



## Renouvellement de titre de séjour pour violence.

Par **pekmed**, le **27/02/2015** à **21:49**

Mesdames, Messieurs ;

je permet de venir vers ce forum afin d'avoir des réponses à mes questions, et merci d'avance

je suis marocaine, j'ai était marier pendant deux ans , avec un français, durant lesquelles j'ai subis des violence conjugal, des insultes. etc ...

lors d'une énième violence j'ai décider de porter plainte, et de quitter le domicile conjugal.

il a eu un jugement , mon mari a été condamner par le tribunal, et interdit de s'approcher de moi.

mon problème et que je me suis rendus a la préfecture de douais, pour le renouvellement de mon titre de séjour , or , la personne au guichet ma demander de lui fournir impérativement , une ordonnance de protection , qui n'es pas en ma possession, je lui es fait part du jugement du tribunal sur laquelle mon mari été condamner, pour violence et une interdiction de s'approcher de moi.

je suis totalement perdu , je ne sait pas quelle voie entreprendre , vos conseil me seront très utiles , merci beaucoup.y

Par **pekmed**, le **28/02/2015** à **14:37**

Bonjour, es ce que quelqu'un pourra me répondre s'il vous plaît, c'est vraiment urgent !!!!!

Merci beaucoup.

Par **pekmed**, le **03/03/2015** à **20:38**

Ok, et si je propose. 200 balle pour ma réponse !!!!! J'ai connus se site en 2008, malheureusement il c'est gravement dégradé, quel gâchis !!!

Par **aguesseau**, le **03/03/2015** à **21:41**

les bénévoles de ce site gratuit répondent aux questions qu'ils veulent et quand ils veulent ou peuvent.

il existe des associations qui peuvent vous aider ainsi que des consultations gratuites ou payantes d'avocat.